

BEEFP - Numéro **88-47**

Ottawa (Ontario)

**Edifice Marshall**

14, rue Metcalfe

L'édifice Marshall a été construit en 1881-1882, à titre d'entreprise commerciale, à partir de plans de William Hodgson, concepteur de plusieurs immeubles commerciaux d'Ottawa. Le bâtiment a été acquis par la Molson Bank en 1898, puis par la Banque de Montréal en 1925. En 1973, le gouvernement fédéral expropriait l'édifice, pour le louer en 1982 à la Commission de la capitale nationale. C'est le Centre de renseignements touristiques de cette dernière qui occupe maintenant le bâtiment. Voir le rapport de recherche 88-47 du BEEFP.

### **Raisons de la désignation**

L'édifice Marshall a été désigné édifice reconnu en raison de son association à l'expansion commerciale de la « haute-ville » d'Ottawa, en particulier la rue des banquiers, Banker's Row, et pour sa conception architecturale.

L'édifice Marshall offre un bon exemple de construction spéculative de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien qu'il n'ait pas été conçu pour accueillir une banque et qu'il n'ait pas appartenu à une banque, il est lié à l'industrie bancaire et à la création d'une « haute-ville » constituant le centre financier d'Ottawa, à cause de son emplacement sur Banker's Row et de ses divers premiers locataires bancaires, d'abord la Union Bank of Lower Canada, puis la Molson Bank et plus tard la Banque de Montréal.

Il s'agit d'un exemple important d'architecture commerciale de style italien et roman de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui a conservé une grande partie de ses caractéristiques extérieures et certaines de ses caractéristiques intérieures. Les matériaux de l'élévation donnant sur la rue présentent beaucoup de variété et d'intérêt, apportant un complément efficace à la conception d'ensemble. La facture est de très bonne qualité.

L'édifice Marshall présente un bel exemple du travail de William Hodgson. Il s'agit d'un élément important du paysage urbain de la rue Metcalfe, au chapitre tant de la conception que de l'échelle.

### **Éléments caractéristiques**

La valeur patrimoniale de l'édifice Marshall provient de son importance à titre d'exemple d'édifice commercial de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, de la qualité visuelle de la façade donnant sur la rue, de son traitement décoratif et de sa contribution au paysage urbain de la rue Metcalfe.

L'édifice Marshall est un immeuble à bureaux commercial de quatre étages élégant et

---

BEEFP - Numéro **88-47**

Ottawa (Ontario)

**Edifice Marshall**

14, rue Metcalfe

très décoré. Sa conception est fortement axée sur l'élévation donnant sur la rue, et la façade rue Metcalfe combine avec éclectisme des éléments de style néo-italien (voussoirs de brique multicolore, rejéteaux moulurés et clefs de voûte) et de style néo-renaissance (grandes arches monumentales, portails d'entrée, arches arrondies et pignons), avec des touches ornementales d'inspiration néo-gothique (motifs floraux et plaques décoratives). Malgré cette variété de styles, la conception qui en résulte est bien proportionnée et bien intégrée, avec un degré élevé d'intégrité historique. Comme l'ajout ou la suppression d'un quelconque élément ou détail minerait la qualité du bâtiment, il faudrait le protéger dans son état actuel.

L'utilisation efficace des matériaux, brique, terre cuite et feuilles métalliques, crée un riche effet chromatique. À cause de la complexité de ces matériaux, il faudrait consulter les spécialistes pertinents avant d'entreprendre d'éventuels travaux.

La corniche et d'autres aires ont été peintes d'une couleur qui s'harmonise mal à l'architecture du bâtiment. Lorsqu'il faudra repeindre, on devrait d'abord étudier quelles sont les surfaces à peindre et les couleurs qui conviennent.

La structure de l'édifice Marshall est constituée de murs porteurs de maçonnerie avec une ossature de colonnes de fonte et des poutres de bois d'oeuvre. Ces éléments faisant partie du tissu initial du bâtiment, ils devraient être conservés.

Peu de finitions et de détails intérieurs ont survécu aux nombreuses rénovations du bâtiment. Il faudrait effectuer un examen afin de répertorier et de consigner les éléments qui subsistent.

La conception du bâtiment prévoyait deux portes, chacune dans un portail de chaque côté de la fenêtre principale du rez-de-chaussée. L'une des portes a été déplacée de son portail vers le mur nord du bâtiment. Le retour de cette porte dans le portail nord rétablirait le modèle d'accès initial du bâtiment.

Pour plus d'information, voir le *Code de pratique du BEEFP*.

Trad uction

---